



Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT

Centres départementaux d'action sociale

Brest - Saint-Marc	Tél. 02 29 61 29 29
Brest - Rive-Droite	Tél. 02 98 45 16 54
Brest - Bellevue	Tél. 02 98 47 08 09
Brest - Lambézellec	Tél. 02 98 03 39 52
Carhaix	Tél. 02 98 99 31 50
Châteaulin	Tél. 02 98 86 00 44
Concarneau	Tél. 02 98 50 11 50
Crozon	Tél. 02 98 27 10 26
Douarnenez	Tél. 02 98 92 01 93
Landerneau	Tél. 02 98 85 35 33
Landivisiau	Tél. 02 98 68 11 46
Lesneven	Tél. 02 98 83 23 66
Morlaix	Tél. 02 98 88 99 90
Pont-l'Abbé	Tél. 02 98 66 07 50
Quimper	Tél. 02 98 76 25 00
Quimperlé	Tél. 02 98 09 08 75
Saint-Renan	Tél. 02 98 84 23 22

Vous pouvez contacter les sages-femmes dans les CDAS
et les antennes les plus proches de votre domicile.

Conseil départemental du Finistère Protection maternelle et infantile

32 boulevard Duplex
29 196 Quimper Cedex

Tél. 02 98 76 20 20

finistere.fr



Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT



Les sages-femmes de la PMI

Guider et accompagner les futurs parents



Sages-femmes de PMI

Les sages-femmes du service de protection maternelle et infantile du Conseil départemental, accompagnent les futurs parents au sein des Centres départementaux d'action sociale du Conseil départemental ou à domicile.

Elles/ils guident, conseillent, rassurent, orientent et répondent aux questions que se posent les futurs parents.

Les sages-femmes proposent

- Un entretien prénatal précoce (*entretien du 4^e mois*)
- Un accompagnement complémentaire durant la grossesse.
- En fonction des secteurs, les sages-femmes peuvent proposer :
 - Des réunions d'information sur l'allaitement maternel.
 - Des permanences en centre de planification et d'éducation familiale.

Les sages-femmes vous accompagnent

La sage-femme est présente pour répondre en toute confidentialité aux multiples questions que vous vous posez pendant la grossesse et qui concernent :

- La grossesse et l'accouchement
- La relation mère-enfant, la place du père
- La surveillance médicale de la grossesse
- La contraception

Elle/il intervient en complément de votre suivi médical. Elle/il peut vous aider en lien avec les autres professionnels du centre départemental d'action sociale (*puéricultrices, médecins, assistantes sociales*) à résoudre une situation difficile.

L'information des jeunes

Les sages-femmes participent aussi à l'information des jeunes sur la sexualité, la contraception dans les Centres d'éducation et de planification familiale lors d'entretiens individuels ou d'information collective.